

**MOTION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION :**  
**Jeudi 26 juin 2014**

**DATE D’AFFICHAGE :**  
**Vendredi 27 juin 2014**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

**Objet :**

**Motion de soutien à l’action de l’AMF  
pour alerter solennellement les  
pouvoirs publics sur les  
conséquences de la baisse massive  
des dotations de l’Etat**

L’an deux mille quatorze, le deux juillet, à vingt et une heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en séance publique, à l’Espace François Mitterrand sous la présidence de M. Bernard CORNEILLE, Maire d’Othis.

Étaient présents : MM. CORNEILLE, Mme BERNASZUK, M. DOMENC, Mmes DIDIER, LAFOLIE, M. CHEVALIER, Mme YOT, M. QUERREC, Mme VASSALLI, MM. MARCHAND, DOMINGUEZ, Mmes MOHR, AUGERAUD, M. TREMOIS, Mmes PORTENEUVE, BONNIE, LE ROUZIC, ROUSSELLE-MERCIER, GELE, M. SORNIQUE, Mmes DANCKOF, WINCHENNE, M. NADOTTI

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. LECOMPTE ayant donné pouvoir à M. QUERREC

M. POLI ayant donné pouvoir à M. CHEVALIER

M. RONGIERE ayant donné pouvoir à M. CORNEILLE

M. ANCOURT ayant donné pouvoir à M. DOMENC

M. ARCAMONE ayant donné pouvoir à Mme BERNASZUK

M. GELINAT ayant donné pouvoir à M. TREMOIS (après délibération N° 2014/07/04)

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Mme LE ROUZIC

Pour	25
Contre	4 (M. SORNIQUE, Mmes DANCKOF, WINCHENNE, M. NADOTTI)
Abstention	
Ne participant pas au vote	

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d’être massivement confrontées à des difficultés financières d’une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d’économies de 50 milliards d’euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l’Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d’euros progressivement jusqu’en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d’euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l’AMF a souhaité, à l’unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l’impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

L’AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n’en est que plus à l’aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l’action publique locale, l’AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l’investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d’action (rigidité d’une partie des dépenses, transfert continu de charges de l’Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d’Othis rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l’action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;

- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune d'Othis estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Othis soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales

***Le Conseil Municipal après délibéré,***

APPROUVE la motion présentée de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

**Pour extrait conforme, Othis le 2 juillet 2014**

**Le Maire  
Bernard CORNEILLE**